

## **BRIEFING SAUT POUSSINES saison 2019/2020**

- Saut exécuté avant le signal : Saut à refaire sans pénalité
  - 2 sauts identiques mais 3 courses au maximum
    - Course sans touche du tremplin de la table : sans pénalité
    - Course avec saut non réalisé ET touche du tremplin ou de la table : Saut NUL
  - On note les **2 sauts** puis on se met d'accord sur le meilleur : les 2 juges doivent donner la note du même saut.
  - **SAUT NUL → NOTE FINALE : 0**
  - SAUT réalisé non conforme au saut annoncé : le juge doit demander au moniteur la décision à prendre :
    - \*SAUT NUL et la gym peut faire le saut annoncé
    - \*1<sup>er</sup> SAUT noté et la gym doit faire le 2<sup>ème</sup> saut identique → correction de la note D sur la feuille. Pas de pénalité pour mauvaise annonce de saut sur la note E
  - NE PAS OUBLIER LES FAUTES GENERALES : bras ou jambes fléchies (0.1, 0.3, 0.5), fautes de réception, sauf si déjà indiquées dans le tableau des fautes du saut
  - Faute de dynamisme sur le saut en entier et non sur chaque phase de saut : 0.1 ou 0.3 ou 0.5
  - On juge à partir de la frappe sur le tremplin. La course n'a pas à être évaluée, ni la marche sur le tremplin.
  - Au 1<sup>er</sup> degré la gym peut démarrer directement sur le tremplin, sans course d'élan, avec appui des mains sur la table.
  - Saut annoncé 3<sup>ème</sup> degré : Saut réalisé avec déplacement d'1 ou plusieurs pas sur la table de saut → on enlève en note E : 0.80 pour « pas non autorisé sur la table de saut + 0.3 pour manque de continuité ». On conserve 6 pts en note D
  - LUNE : déplacement des mains avec reprise d'appui (**pas une glissade ou un léger déplacement**) PENDANT la phase d'appui : SAUT NUL
- Faire la différence avec une lune correcte et une lune envol corps cassé, pas de 2<sup>ème</sup> envol et accumulation de fautes générales
- **Attention au 4<sup>ème</sup> degré :**
    - Saut en franchissement écart ou groupé sur 8 points
    - Saut lune trampoline sur 8.5 points.
    - Corriger si nécessaire la note D sur la feuille individuelle.